

# REGLEMENT ECOLE DE TIR 2015

## CARABINE – PISTOLET

### 1. CARABINE ET PISTOLET

#### 1.1 REGLES GENERALES

##### 1.1.1 SECURITE

- ◆ La sécurité impose que les armes soient toujours manipulées avec un maximum de précaution.
- ◆ Pendant la compétition, les armes ne doivent jamais être retirées du pas de tir sans autorisation d'un Juge-Arbitre.
- ◆ Voir règles ISSF RTG article 6.2 Sécurité.
- ◆ Drapeau de sécurité : voir règles ISSF RTG.
- ◆ Le drapeau de sécurité doit être placé lorsque le tireur (dé)solidarise la carabine au support modulable.

##### 1.1.2 CONTROLE DES ARMES ET EQUIPEMENTS

- ◆ Les armes doivent être conformes au règlement I.S.S.F (RT carabine, pistolet).
- ◆ Les équipements (vêtements, chaussures, gants), doivent être présentés au contrôle pour vérification de la conformité suivant les règlements I.S.S.F.
- ◆ Les blocs ressorts et les supports à assistance modulables seront contrôlés sur le pas de tir.
- ◆ Tout ce qui n'est pas défini dans les règlements I.S.S.F. et/ou école de tir est interdit.

##### 1.1.3 CIBLES UTILISEES

- ◆ Cibles I.S.S.F 10 mètres (Voir règles ISSF RTG articles 6.3.4.3 cible carabine et 6.3.4.6 cible pistolet)

##### 1.1.4 PERIODE D'INSTALLATION ET AIDE EXTERIEURE

- ◆ Pour son installation au poste de tir, l'athlète peut disposer au maximum de 15 min (pour toutes les épreuves de précision carabine et pistolet) avant le début du temps de préparation et essai de 15 min. Il peut être assisté de son entraîneur.
- ◆ Les Juges-Arbitres contrôlent la conformité du support à assistance modulable et du bloc ressort.
- ◆ Une fois le tir commencé, le règlement est strictement appliqué (Voir règles ISSF RTG article 6.11.1).
- ◆ Le coaching durant la compétition est interdit et peut être pénalisé. (Voir règles ISSF RTG article 6.12.5).

##### 1.1.5 ESSAIS

- ◆ Pour toutes les catégories, les essais sont illimités pendant la période de préparation et essais de 15 min. Annonce des 30s avant la fin des 15 min puis « STOP ».

##### 1.1.6 BARRAGE

- ◆ Les règles I.S.S.F sont appliquées pour les classements individuels et par équipes. (Voir règles ISSF RTG 6.15.1 et 6.15.7)

##### 1.1.7 NOMBRE DE COUPS

- ◆ Les épreuves se tirent sur 30 coups pour les poussins et les benjamins, 40 coups pour les cadets et les juniors dames et 60 coups pour les juniors garçons.

##### 1.1.8 SURCLASSEMENT

- ◆ Le surclassement en école de tir est AUTORISE.

##### 1.1.9 ESTRADE

- ◆ En cas de nécessité, l'athlète peut utiliser une « estrade » personnelle, sans aucun ajout d'anti dérapant.
- ◆ Autorisée pour toutes les catégories

##### 1.1.10 COMPTAGE DES POINTS

Pour la carabine précision, les points seront comptés au 1/10<sup>ème</sup> et la règle des barrages de l'ISSF sera appliquée.

##### 1.1.11 CODE VESTIMENTAIRE

Le code vestimentaire de l'URSTB s'applique intégralement aux écoles de tir.

## 1.2 EPREUVES SUR BLOC RESSORT

But : Le tir sur bloc ressort doit permettre aux poussins de tirer, avec le plus de confort possible, dans une position se rapprochant le plus de celle du carabinier et du pistolier, dans un souci de travailler correctement la visée et le lâcher.

### 1.2.1 CATEGORIES D'AGE

- ◆ Poussins filles et garçons.

### 1.2.2 TEMPS DE TIR

- ◆ 15 minutes de préparation et d'essais « STOP » (annonce des 30 dernières secondes)
- ◆ 40 minutes de match (tous types de cibles)

### 1.2.3 EQUIPEMENT

- ◆ Les vêtements de tir renforcés et les chaussures de tir sont interdits.
- ◆ Seules les chaussures basses ne couvrant pas l'os de la cheville sont autorisées.
- ◆ Le gant est autorisé. (Voir règle ISSF RT, Carabine 7.5.6)

### 1.2.4 BLOC RESSORT

- ◆ L'utilisation du bloc ressort est obligatoire

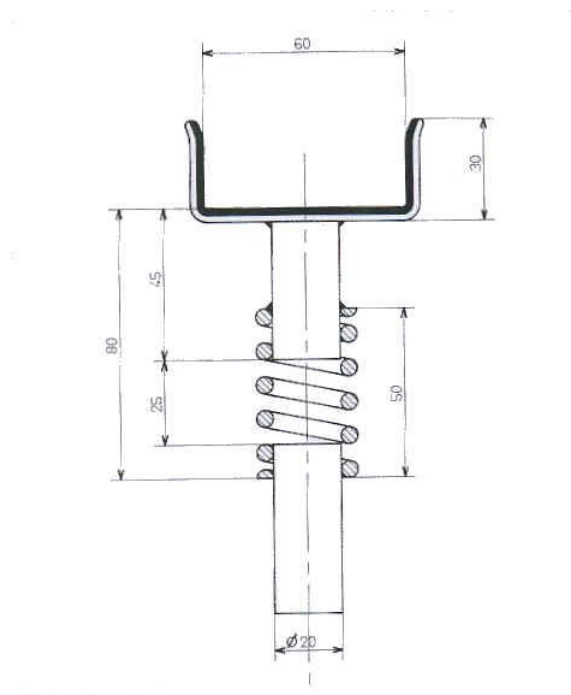


FIGURE 1: BLOC RESSORT

- ◆ Méthode de contrôle : le ressort doit être flexible

### 1.2.5 POSITION

- ◆ L'athlète est debout, les pieds ne doivent pas dépasser la ligne des 10 mètres.
- ◆ L'arme repose sur un bloc ressort (fourni par l'athlète, conforme au règlement et sans aucun ajout de matériau).
- ◆ Aucun contact entre l'arme et les côtés du support en « U ».
- ◆ Aucune partie du corps ne doit être en contact avec la table.
- ◆ Le support sur lequel est fixé le bloc ressort est libre mais doit permettre de prendre une position conforme au règlement Ecole de tir.
- ◆ Le support ne doit pas être fixé à la table
- ◆ Il est possible de régler le bloc ressort en hauteur. Il ne doit en aucun cas servir d'appui à l'athlète.
- ◆ Aucun dispositif additionnel permettant de poser l'arme, à quelque endroit que ce soit, n'est autorisé (exemple : planchette).

### 1.2.5.1 CARABINE

- ◆ Position debout « semblable à celle de l'athlète carabine debout ».



**FIGURE 2 : POSITION DE L'ATHLETE CARABINE**

- ◆ L'arme est tenue à 2 mains d'une façon semblable à celle de « l'athlète carabine debout »
- ◆ La main gauche (pour un droitier) doit se placer entre le pontet et le bloc ressort sans aucun contact avec ce dernier.
- ◆ Il est strictement interdit de superposer les 2 mains sur la poignée pistolet de la carabine.
- ◆ Il est strictement interdit d'être en contact avec les organes de visée (Voir règle ISSF RT, carabine, articles 7.6.1.3 et 7.5.8.7)
- ◆ Tout élément additionnel et tout dispositif tendant à apporter un avantage sont prohibés. (Voir règle ISSF RTG, 6.7.2).

### 1.2.5.2 PISTOLET

- ◆ Position debout.



**FIGURE 3 : POSITION DE L'ATHLETE PISTOLET**

- ◆ L'arme est tenue d'une seule main, « à bras franc ».
- ◆ Il est interdit de se servir des éléments de l'arme pour obtenir un appui longitudinal. (Ex : pontet poussé vers l'avant et en contact contre la fourche)
- ◆ Tout élément additionnel et tout dispositif tendant à apporter un avantage sont prohibés. (Voir règle ISSF RTG, 6.7.2).

### 1.2.5.3 Méthode de contrôle :

- ◆ Le ressort doit être flexible

### **1.3 EPREUVES AVEC SUPPORT A ASSISTANCE MODULABLE**

But : Permettre à l'athlète de n'avoir à porter qu'une partie du poids de l'arme.

#### **1.3.1 CATEGORIES D'AGE**

- ◆ Benjamins filles et garçons.

#### **1.3.2 TEMPS DE TIR**

- ◆ 15 minutes de préparation et d'essais « STOP » (annonce des 30 dernières secondes)
- ◆ 40 minutes de match (tous types de cibles)

#### **1.3.3 EQUIPEMENT**

- ◆ Les vêtements de tir renforcés et les chaussures de tir sont interdits.
- ◆ Seuls les vêtements de sport sont autorisés, toute veste renforcée est interdite.
- ◆ Seules les chaussures basses ne couvrant pas l'os de la cheville sont autorisées.
- ◆ Le gant est autorisé (Voir règle ISSF RT, Carabine 7.5.6)

#### **1.3.4 SUPPORT A ASSISTANCE MODULABLE**

- ◆ Le support à assistance modulable est obligatoire.

##### **1.3.4.1 DESCRIPTION DU SUPPORT A ASSISTANCE MODULABLE**

- ◆ Le support à assistance modulable peut être muni au maximum de 3 poulies
- ◆ Le crochet du support à assistance modulable, recouvert éventuellement d'un manchon de protection, doit être de section cylindrique d'un diamètre maximum de 10mm, manchon compris.
- ◆ Le manchon de protection (non abrasif ou adhésif) est constitué d'une seule pièce cylindrique.
- ◆ Le support ne doit pas être fixé à la table.
- ◆ En position de tir, le crochet supportant l'arme doit pouvoir effectuer librement un mouvement vertical de 10 cm vers le haut sans qu'aucun élément ne vienne l'arrêter.
- ◆ L'utilisation de câble tressé (type frein de vélo), non gainé, est obligatoire.
- ◆ Au moment du tir, le câble du crochet doit rester vertical sous tous les plans et la base du crochet doit être horizontale.
- ◆ Ni le crochet de l'arme, ni l'arme ne doivent entrer en contact avec le montant latéral du support à assistance modulable. L'arme peut toucher un seul côté du crochet.

##### **1.3.4.2 METHODE DE CONTROLE**

###### **1.3.4.2.1 CARABINE**

- ◆ Il est conseillé (et non obligatoire) de fixer le fût de la carabine sur le crochet lors du contrôle.
- ◆ Le contrôle s'opère :
  - Arme épaulée, main droite ouverte (droitier)
  - Fût posé sur le crochet au même endroit qu'en position de tir
  - Arme non supportée par l'athlète (bras gauche pour un droitier)
  - En ajoutant un poids supplémentaire de 100 grammes fixé par l'arbitre de pas de tir sur le contre-poids du support.
  - Pour que le support soit réglementaire, l'arme doit être entraînée vers le bas.

###### **1.3.4.2.2 PISTOLET**

- ◆ Le contrôle s'opère :
  - Arme accrochée par le pontet au crochet du support.
  - En ajoutant un poids supplémentaire de 100 grammes fixé par l'arbitre de pas de tir sur le contre-poids du support.
  - Pour que le support soit réglementaire, l'arme doit être entraînée vers le bas.

### 1.3.5 POSITION

- ◆ L'athlète est debout, les pieds ne doivent pas dépasser la ligne des 10 mètres.
- ◆ La carabine et le pistolet sont soutenus par un support à assistance modulable, conforme au modèle (voir figure 5).
- ◆ Aucune partie du corps ne doit toucher la table.
- ◆ Il est strictement interdit de superposer les 2 mains sur la poignée pistolet de la carabine.



FIGURE 4 : POSITION DES MAINS INTERDITE

- ◆ Il est strictement interdit d'être en contact avec les organes de visée (Voir règle ISSF RT, carabine, articles 7.1.6.3 ET 7.5.8.7)

#### 1.3.5.1 CARABINE

- ◆ Il est autorisé de fixer sous l'arme un dispositif destiné à la solidariser avec le crochet du support. L'arme **doit pouvoir pivoter** librement autour du support dans le sens longitudinal. **Ce dispositif ne constitue pas un avantage.**
- ◆ Tout dispositif tendant à apporter un avantage est prohibé. (Voir règle ISSF RTG 6.7.2).

#### 1.3.5.2 PISTOLET

- ◆ Tout élément additionnel et tout dispositif tendant à apporter un avantage sont prohibés. (Voir règle ISSF RTG 6.7.2).
- ◆ Le crochet de l'assistance modulable ne doit pas être inséré entre la bouteille et les contrepoids.
- ◆ L'arme ne doit pas être coincée entre le pontet, le crochet de l'assistance modulable et la bouteille.
- ◆ L'arme doit être libre sans maintien.
- ◆ Le pistolet doit pouvoir glisser librement dans l'axe du canon lorsqu'il est en appui sur le support.
- ◆ La cartouche doit rester dans son état d'origine. Aucun ajout de quelque nature que ce soit n'est autorisé.
- ◆ Tout dispositif tendant à apporter un avantage est prohibé. (Voir règle ISSF RTG 6.7.2).

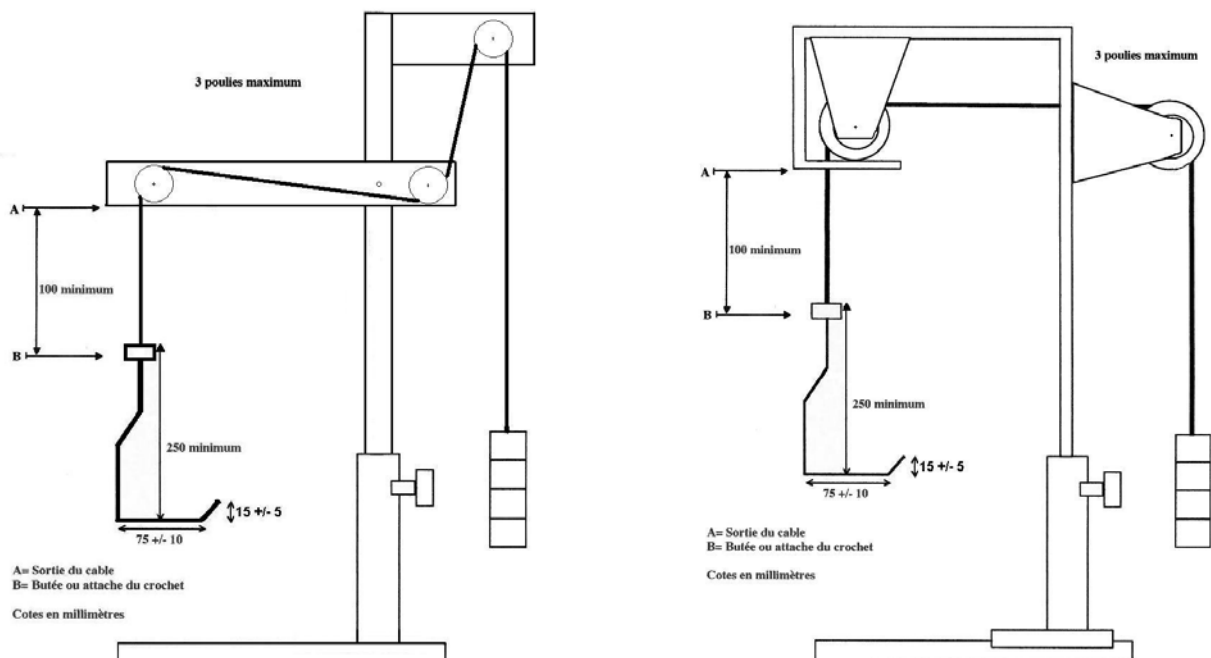


FIGURE 5 : SUPPORTS A ASSISTANCE MODULABLE

## **1.4 EPREUVES DEBOUT SANS APPUI**

### **1.4.1 CATEGORIES D'AGE**

- ◆ Cadets filles et garçons
- ◆ Juniors filles et garçons

### **1.4.2 TEMPS DE TIR**

- ◆ 15 minutes de préparation et d'essais « STOP » (annonce des 30 dernières secondes)
- ◆ Matchs en 40 coups :
  - 50 minutes de match (cibles électroniques)
  - 60 minutes de match (cibles « papier »)
- ◆ Matchs en 60 coups :
  - 1h15 de match (cibles électroniques)
  - 1h30 de match (cibles « papier »)

### **1.4.3 EQUIPEMENT**

- ◆ Conforme aux règlements I.S.S.F.

### **1.4.4 POSITION CARABINE ET PISTOLET**

- ◆ Application du règlement (Voir règle ISSF RT, carabine, article 7.6.1.2 et pistolet, article 8.7.1)

#### **1.4.4.1 POSITION CARABINE**

- ◆ La main droite ne doit pas toucher la main ou le bras gauche ou inversement. (ISSF carabine 7.6.1.3j)
- ◆ Il est strictement interdit d'être en contact avec les organes de visée (Voir règle ISSF RT, carabine, articles 7.1.6.3 ET 7.5.8.7)